

Au reçu de cette lettre, j'ai expliqué la situation à une douzaine d'employés des deux bureaux de poste en question, ce qui les a satisfaits. Néanmoins, je crois que l'on aurait pu éviter ces soupçons, si les membres avaient été informés au préalable des buts généraux de ces études. Il est facile de comprendre leurs sentiments lorsqu'ils découvrent soudain que l'on procède à une étude des temps. Puis surviennent des gens de l'extérieur et, comme vous le savez, le fait même qu'ils viennent de Vancouver suffit parfois pour susciter les soupçons des habitants des Kootenays. Il m'a été facile de leur expliquer la situation une fois en possession de la lettre du ministre, mais je le répète, il aurait mieux valu s'expliquer plus tôt.

J'ai également reçu, au début de l'année, des demandes de la ville de Rossland, en vue de l'abolition du loyer des boîtes postales, car cette ville n'a pas les avantages de la livraison. On m'a prié de signaler la chose au ministre, et c'est ce que je fais. Lorsqu'il l'examinera, je lui proposerais de s'arrêter au programme à l'égard de la location des boîtes postales dans les petites localités. Si je comprends bien, le programme actuel est en vigueur depuis longtemps; il me semble donc qu'il faudrait le reviser pour chercher une méthode qui tienne compte de la situation des usagers de ces bureaux de poste locaux.

Il faudrait aussi examiner la méthode de répartition des boîtes postales dans les petits bureaux de poste. Dans certains cas, la méthode actuelle cause des frictions. Des sociétés qui ont besoin d'un casier d'une certaine dimension—je crois qu'il faudrait les appeler des tiroirs—obtiennent ce qu'elles veulent. D'autres, des cultivateurs, qui vivent à des milles du bureau de poste et qui ne viennent lever leur courrier qu'une fois par semaine, ont besoin d'un tiroir assez grand parce que le courrier familial s'accumule et exige plus d'espace.

Je crois aussi qu'il faudrait étudier le problème de l'aération dans les bureaux de poste de Nelson et de Trail. Il y a eu des améliorations, mais on se plaint encore d'une mauvaise aération. On me dit que la charpie s'échappe des sacs, pendant le tri du courrier, ce qui emplît l'atmosphère de poussière et, aux dires du personnel, la rend malsaine et déplaisante.

Ce sont à peu près tous les griefs que j'ai à présenter pour le moment. J'aurais une autre question à signaler au ministre des Postes. Elle m'est venue des philatélistes de

Kootenay-Ouest. Nous avons un certain nombre de sociétés de philatélie et, à leur avis, on manque d'imagination dans la création de timbres canadiens, comparativement à d'autres pays comme l'Indonésie et certains pays du Moyen-Orient, bien plus mal équipés que nous. Il me semble aussi—j'ignore si le ministre sera d'accord—qu'après avoir publié un timbre constituant en quelque sorte une avant-première du drapeau trifolié, nous pourrions en émettre un, très bientôt, comportant le pavillon rouge. De toute façon, on m'avait demandé de signaler ces questions au ministre. Ces organismes s'intéressent vivement à la qualité et au modèle de nos timbres et je crois que c'est une bonne chose. Pour ma part, après avoir examiné les centaines de timbres qu'on m'a envoyés, en les comparant à nos timbres plutôt ternes, je pense que leurs griefs sont bien fondés et que nous n'avons pas encore atteint les normes artistiques qu'on pourrait attendre d'un pays comme le nôtre.

Après ces observations constructives et imbuës d'esprit de collaboration, je reprends mon siège.

M. Hales: Je veux d'abord féliciter le ministre des Postes qui présente au comité sa première tranche de prévisions budgétaires pour le ministère des Postes. Je voudrais également le féliciter de l'attitude qu'il a adoptée à ce sujet, des recherches et des études qu'il semble avoir effectué sur les affaires de son ministère durant les quelques mois qui se sont écoulés depuis sa nomination.

Je crois que nous nous intéressons tous au fonctionnement du Postes, car je présume qu'il n'y a aucun autre ministère du gouvernement qui sert davantage les citoyens canadiens. Je me suis intéressé aux Postes lorsque j'étais très jeune, car un oncle que j'aimais bien était maître de poste à Guelph. Par conséquent, je me suis toujours intéressé au fonctionnement d'un bureau de poste. Le ministre des Postes a parlé des balances fictives et ainsi de suite, et j'ai trouvé qu'il avait raison. Je crois qu'il serait opportun que le ministère des Postes songe sérieusement à présenter ses prévisions budgétaires d'une façon tout à fait nouvelle. A l'heure actuelle, toutes les recettes sont portées à un compte général, au compte consolidé. Ensuite, toutes les dépenses sont payées à même des crédits accordés par le Parlement. A mon avis, et c'était peut-être là une des recommandations de la Commission Glassco, on éliminerait de nombreuses écritures en réglant